

Série des séminaires de RUFORUM (2020)

Note introductive pour le séminaire 10

Date: 07 Septembre 2020

Heure: 14.00-16.30 Heure d'Afrique Orientale

Engager les universités africaines dans la promotion de la sécurité agricole et alimentaire et nutritionnelle en Afrique: perspective politique

L'agriculture, la sécurité alimentaire et nutritionnelle en Afrique demeure une préoccupation majeure en matière de développement en raison de son rôle central dans l'employabilité, la provision de nourriture, une contribution à plus de 35% des exportations et à plus de 25% du PIB dans les économies africaines, en particulier en Afrique subsaharienne (ASS). Cependant, une personne sur quatre en ASS souffre toujours de la faim et / ou ne consomme pas d'aliments avec le minimum de besoins nutritionnels. Sur les 55 pays africains, seuls 9 sont actuellement en voie de réduire la sous-nutrition à 5 pour cent ou moins d'ici 2025. L'Afrique dépense également en importations alimentaires annuelles, a une marge de 35 milliards de dollars, estimée à 110 milliards de dollars d'ici 2025, ce qui affaiblit les économies africaines, détruit l'agriculture et exporte des emplois du continent. Les coûts des importations pourraient être utilisés pour investir dans la transformation du secteur agroalimentaire, ce qui pourrait alors contribuer à l'emploi et aux revenus de la population jeune du continent. Les investissements doivent être réalisés dans l'ensemble des chaînes de valeur et du secteur agroalimentaire, y compris la transformation et la valeur ajoutée, la logistique, la sécurité alimentaire, le marketing, etc. tout en étant conscient des défis du changement climatique, des conflits, des ralentissements économiques et des crises émergentes telles que COVID -19.

L'Afrique et l'Europe, en tant que continents avec des défis relativement communs liés à l'agroalimentaire, reconnaissent la nécessité de travailler ensemble, d'où la mise en place du partenariat Afrique-Europe. Depuis 2000, date à laquelle le premier sommet Afrique-Europe s'est tenu au Caire, en Égypte, l'agriculture est restée au cœur de ce partenariat en raison de son rôle social et économique important sur les deux continents. En conséquence, les deux continents ont engagé les décideurs politiques et les chercheurs à concevoir des stratégies à moyen et long terme pour une meilleure utilisation de la science, la technologie et l'innovation dans l'agriculture et les secteurs connexes pour la transformation sociale et économique. Après 20 ans de succès de partenariat Afrique-Europe, le 6e Sommet Afrique-Europe se tiendra en octobre 2020. La Commission européenne a élaboré un projet de «Vers une stratégie globale avec l'Afrique» pour guider le partenariat UE-Afrique dans lequel ils visent à améliorer l'apprentissage, les connaissances et les compétences, les capacités de recherche et d'innovation, ainsi que la création d'emplois décents et la valeur ajoutée en mettant l'accent sur les femmes et les jeunes. L'Accord Vert Européen et plus particulièrement la stratégie de la ferme à l'assiette dédiée au secteur agroalimentaire met l'accent sur la recherche, l'innovation, la technologie et les investissements comme moyens de transition vers un système alimentaire juste, sain et respectueux de l'environnement. Cela rejoint les aspirations de l'Agenda 2063 de l'Afrique, du Programme détaillé de développement de l'agriculture africaine (PDDAA) et de la Stratégie pour la science, la technologie et l'innovation (STISA 2024), parmi d'autres cadres stratégiques africains.

L'accent mis sur la science, la technologie et l'innovation fait partie du mandat des universités. Partout dans le monde, les universités forment des ressources humaines qui, à leur tour et avec les universités, dirigent la recherche, l'innovation et l'entrepreneuriat axé sur la technologie. Dans le cadre des subventions de recherche de l'Union africaine qui opérationnalisent le partenariat Afrique-Europe pour la recherche et l'innovation, les universités dirigent la mise en œuvre de plus de 50% des subventions tout en étant partenaires dans plus de 70% des projets. Ce sont les partenaires institutionnels qui mettent en œuvre le programme de mobilité intra-africaine, Horizon 2020 entre autres programmes. Les universités constituent ainsi une ressource technique d'experts pour l'Union africaine et l'Union européenne afin de générer des preuves et des opinions d'experts pour guider l'élaboration et la mise en œuvre de politiques et de cadres stratégiques, d'instruments financiers et de programmes de recherche et développement.

Les universités sont donc bien placées pour fournir une expertise technique dans la production de preuves pour l'élaboration des politiques grâce à la recherche sur les politiques, dans la mise en œuvre et la production de preuves à partir de la pratique pour l'amélioration des cadres stratégiques, politiques et programmes de partenariat Afrique-Europe, tels que «Stratégie globale avec l'Afrique», l'accord vert européen et sa stratégie de la ferme à l'assiette, les feuilles de route des partenariats de recherche et d'innovation pour la nutrition alimentaire et l'agriculture durable (FNSSA) et le changement climatique et l'accès à l'énergie durable (CCSE), entre autres. Si les professeurs d'université ont contribué individuellement à ces efforts, un engagement coordonné des universités à l'échelle du continent donnera de meilleurs résultats. Une approche coordonnée et organisée facilitera la mobilisation et la production d'une contribution à l'échelle du continent dans les documents stratégiques et préparera les universités et les instituts de recherche à concrétiser efficacement et conjointement les aspirations du partenariat UE-Afrique.

Ce webinaire 10 est organisé pour explorer les opportunités d'engagement coordonné des universités africaines et européennes pour contribuer au; i) Développement, ii) Mise en œuvre et iii) Évaluation des politiques, des cadres stratégiques et des programmes de financement sous les auspices du partenariat Afrique-UE et du PDDAA. Le webinaire vise à rassembler des responsables politiques de la Commission de l'Union africaine, de la Commission de l'Union européenne, des gouvernements des pays et d'autres partenaires de développement pour débattre de la manière dont les universités africaines devraient être engagées de manière coordonnée pour contribuer pendant les consultations à la conception de programmes, à la mise en œuvre de ces programmes et leur avis.

<p>Sujet:</p> <p>Impliquer les universités africaines dans les processus agricoles et de sécurité alimentaire en Afrique</p> <p>Moderateur:</p> <p>Dr. Godfrey Bahigwa, Directeur de l'agriculture, Commission de l'Union africaine, Addis-Abeba-Éthiopie</p> <p>Discussant:</p> <p>Dr. Patrick Okori, Directeur Pays, ICRISAT, Lilongwe-Malawi</p> <p>Date: 07 Septembre 2020</p> <p>Heure: 14.00-16.30 Heure d'Afrique Orientale</p>	<p>1. S.E. Josefa LC Sacko, Commissaire à l'économie rurale et à l'agriculture (DREA), Commission de l'Union africaine, Addis-Abeba-Éthiopie</p> <p>2. S.E. Thoko Didiza, Ministre de l'agriculture, de la réforme foncière et du développement rural, Pretoria-Afrique du Sud</p> <p>3. S.E. Lobin Lowe, Ministre de l'Agriculture, Lilongwe-Malawi</p> <p>4. S.E. Jeanine Milly Cooper, Ministre de l'Agriculture, Monrovia-Liberia</p> <p>5. Dr Leonard Miizzi, Chef d'unité Sécurité alimentaire, UE, Bruxelles-Belgique</p>	<ol style="list-style-type: none"> 1. Quels sont les éléments clés des récents documents de politique de l'Union européenne et de l'Union africaine sur la feuille de route pour la sécurité alimentaire, la nutrition et l'agriculture durable (FNSSA) sur lesquels les gouvernements africains et leurs institutions doivent se positionner pour répondre? 2. Quelles sont les modalités de financement pour la mise en œuvre de la feuille de route? La CUA jouera-t-elle un rôle ou cela reviendra-t-il aux États membres (comme pour les programmes ERA-Africa et LEAPagri)? 3. Comment les universités africaines (et leurs homologues européens - par exemple AGRINATURA) pourraient-elles contribuer au mieux à l'élaboration des protocoles de mise en œuvre et aux actions conjointes nécessaires? 4. Quels sont les problèmes de recherche critiques qui doivent être priorités? 5. Comment les universités africaines pourraient-elles s'engager au mieux dans la mise en œuvre du PDDAA?
--	---	--

Pour plus d'information: f.otto@ruforum.org; e.okalany@ruforum.org